CRCC
COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ANGERS

PARCOURS D'ÉTÉ 2015

NOUVEAU!

Profitez d'une offre complète de formation à un prix attractif !
(900 € au lieu de 1 160 € H.T.)

Homologué pour 22h30

Vendredi 3 juillet 2015

L'évaluation :
une compétence clé pour le Commissaire aux Comptes – Niveau 1

Jeudi 16 juillet 2015

Échanger avec l'entité auditée :
15 mises en situation pratique

Jeudi 3 septembre 2015

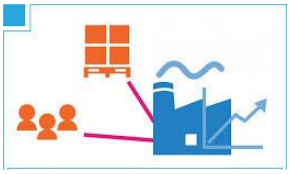

Les travaux d'intérim dans la PE :
démarche, mode opératoire et mise en œuvre pratique

3 jours de formation sur 3 thématiques utiles et pratiques dans votre mission quotidienne.

Vous êtes concernés : Commissaire aux Comptes, Chef de Mission et Collaborateur confirmé.

Inscriptions : formation.cncc.fr

Renseignements : CRCC ANGERS - Nathalie VINCENT
Tél. 02 41 88 13 90 – formation@crcc-angers.fr
www.crcc-angers.fr

CRCC
COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ANGERS

L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes – Niveau 1

Commissariat aux apports ou à la fusion, Évaluation

Vendredi 3 juillet 2015 à Angers

L'évaluation d'entreprises : principes, méthodes et pratiques.

OBJECTIFS

- **Comprendre les concepts** qui fondent la valeur.
- **Connaître les principales méthodes d'évaluation** et savoir les mettre en pratique.
- **Identifier les méthodes les plus adaptées** à chaque situation.
- **Détecter les pièges** et développer un esprit critique.

QUESTIONS TRAITÉES

- **Que cherche-t-on à évaluer ?**
  - ✓ La notion de valeur.
  - ✓ La relativité de la valeur par rapport au prix.
  - ✓ Les différentes valeurs possibles.
  - ✓ Les notions de valeurs intrinsèques et de valeurs de marchés.

Bénéfices participants :

- *Concrétisation des méthodes d'évaluation présentées et des enjeux associés.*
- *Développement des capacités à critiquer une évaluation préparée par un évaluateur externe.*
- *Préparation à l'approfondissement de l'approche d'évaluation dans un second module de niveau 2.*

Nouveautés :

- Un focus sur les tests de valeur des titres de participation.
- Un guide méthodologique d'audit des tests de dépréciation des titres de participation.

Consulter la fiche descriptive complète de cette formation sur le site des formations de la CNCC : formation.cncc.fr

CRCC
COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ANGERS

Échanger avec l'entité auditée : 15 mises en situation pratique

Déontologie et Normes

Jeudi 16 juillet 2015 à Angers

OBJECTIFS

- **Cerner l'importance des échanges** entre le commissaire aux comptes et l'entité ou les tiers (experts-comptables, avocat,…) tout au long de la mission afin de respecter les dispositions du Code de Commerce, du Code de Déontologie et des NEP.
- **Acquérir les bons réflexes** en matière d'échanges, lors du déroulement de la mission d'audit.
- **Les bonnes pratiques professionnelles** à mettre en œuvre dans le respect des NEP.

Bénéfices participants :

- *Cette formation permettra aux participants d'acquérir une connaissance solide de la prise en compte par les NEP des principaux temps forts des échanges avec l'entité auditée.*
- *Les différents cas pratiques conduiront les participants à des mises en situations réelles afin de mettre en pratique les connaissances théoriques.*
- *L'approche pratique de cette formation permettra aux participants de réutiliser au quotidien les concepts abordés lors de cette journée.*

QUESTIONS TRAITÉES

- **Acceptation ou maintien de la mission** : les obligations d'échange au début de la mission.
- **Préparer et planifier la mission** : les bonnes pratiques professionnelles.
- **Déroulement de la mission** : bien appréhender les étapes clés.
- **Réunion de synthèse** : réussir ce moment essentiel de la mission.
- **Bouclage et émission d'une opinion** : mode d'emploi.
- **Emission de l'opinion** : cas particuliers des difficultés de l'entité ou de désaccord sur les comptes.
- **L'assistance aux assemblées générales.**

Consulter la fiche descriptive complète de cette formation sur le site des formations de la CNCC : formation.cncc.fr

CRCC
COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ANGERS

Les travaux d'intérim dans la PE : démarche, mode opératoire et mise en œuvre pratique

Audit et Contrôle Interne

Jeudi 3 septembre 2015 à Angers

OBJECTIFS

- **Comprendre l'utilité d'une intervention** en cours d'exercice dans une PE.
- **Apprendre à déterminer les travaux** répondant aux risques identifiés, qui peuvent être anticipés avant la clôture de l'exercice.
- **Mettre en œuvre les procédures d'audit adaptées** à cette intervention : mise à jour des procédures de contrôle interne, tests de procédures, contrôles de substance sur des comptes intermédiaires.
- **Gérer la communication avec le dirigeant** et anticiper les principales options des comptes annuels.

Bénéfices participants :

- *Être apte à mettre en œuvre immédiatement les travaux d'intérim dans leurs dossiers PE.*
- *Apprendre à structurer cette intervention de la planification à la mise en œuvre opérationnelle.*
- *Tirer le meilleur parti de l'organisation interne et de contrôles réalisés par l'entreprise pertinents pour l'audit.*
- *Anticiper certains contrôles de substance, afin de gagner du temps lors de la mission finale.*
- *Intégrer la communication avec le dirigeant ou d'autres membres de l'entreprise comme une diligence efficace.*

QUESTIONS TRAITÉES

- **Le positionnement de la mission d'intérim :**
  - Motif d'une présence dans l'entreprise avant la clôture.
  - Mieux organiser la gestion des plannings.
  - Des travaux détachés du bilan.
  - 25 % de la mission consacrée à l'intérim pour gagner du temps.
- **De l'évaluation des risques au plan de mission :**
  - Démarrage de la mission d'intérim : l'état de l'entreprise à 9 mois.
  - Procédures analytiques préliminaires : l'examen des comptes intermédiaires.
  - Mise à jour des connaissances sur l'entreprise et de l'évaluation des risques : l'entretien avec le Dirigeant.
  - Plan de mission initial et programme de travail d'intérim.

Pré-requis pour suivre la formation :

- **Connaissance de la démarche d'audit et des NEP.**

Consulter la fiche descriptive complète de cette formation sur le site des formations de la CNCC : formation.cncc.fr